



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



20110085

Déposé / Reçu le

16 SEP. 2020

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0440 454 432**

Nom

(en entier) : **donnay de vos**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIÉTÉ PRIVÉE**

Adresse complète du siège : **1050 Bruxelles, Avenue Louise 222/9**

Objet de l'acte : TRANSFERT DE SIÈGE

Extrait du rapport de l'organe de gestion du 15.07.2020

Première décision

L'organe de gestion a décidé de déplacer le siège social d'entreprise de 1050 Bruxelles, Avenue Louise 222/9 au 1050 Bruxelles, Avenue Louise 54 à partir du 31 août 2020.

Deuxième décision

L'organe de gestion donne procuration au Monsieur Niek Verstraete de société privée A&BV-Alaska, avec siège social à 9000 Gand, Sint-Denijslaan 34, numéro d'entreprise 0644.429.297, avec droit de substitution, pour remplir toutes les formalités administratives.

Niek Verstraete
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/09/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).